

# La gazette du C.S.E.-C STELIA Aerospace

Réunion tenue par visio & présentiel

23/02/2021

Vos membres CFE-CGC présents lors de cette réunion étaient : Frédéric NOMARY, Sabrina BOUCHEZ, Thierry GIMBAL ainsi qu'Éric NICODEME en tant que Représentant Syndical.

**CSE-C sous la présidence de M. Marc JOUENNE accompagné de M. François CLEMENT pour les RH. Intervention de M. Cédric Gautier PDG en début de réunion.**

## Intervention de M. Cédric Gautier sur les annonces dans la presse du vendredi 19 février.

Après avoir retracé l'historique de la création d'AéroliA, la position de la SOGERMA dans le groupe Airbus et dernièrement la création de STELIA Aerospace et son statut hérité de « non core » dans le groupe, notre PDG termine son intervention en reprenant l'annonce faite par Guillaume Faury considérant aujourd'hui que les « aérostructures » sont « core activity » et resteront donc dans le groupe, ceci mettant fin à plusieurs années d'incertitude pour les salariés de STELIA Aerospace.

## Information sur les indicateurs et du niveau de résultat obtenu à l'Index l'égalité Femmes/Hommes 2020 de STELIA Aerospace.

### ➤ Synthèse de la commission égalité-mixité du 16 février.

Avec une note finale de 89/100, identique à celle de 2019 et 2018, STELIA Aerospace reste au-dessus des 75 points, seuil au-dessous duquel il est nécessaire d'engager des mesures de correction sous peine de pénalité financière.

Intervention de la CFE-CGC pour demander une analyse et une vigilance sur la population senior femmes de plus de 50 ans où on constate un écart conséquent sur la moyenne des rémunérations en faveur des hommes, et ce depuis 2 exercices.

➔ A noter l'excellent résultat de STELIA Composites avec une note à 97/100.

## Point d'actualité RH : Effectifs / Emploi / Accidentologie et absentéisme / suivi Commission Paritaire de Suivi – janvier 2021.

### ➤ Effectifs

L'effectif global en janvier 2021 est de 3934 FTE (3987 en 2020) en baisse dans tous les établissements.

### ➤ Emploi.

- ✓ 12 postes externes WC : 6 créations et 6 remplacements ; 2 pourvus
- ✓ 23 postes internes WC : 11 créations et 12 remplacements ; 17 pourvus

➤ **Absentéisme.**

- Global 3,8% (3,2% en janvier 2020)

**Intervention de la CFE-CGC** pour alerter la direction sur la population WC et notamment pour les métiers supports à la production. Leurs charges de travail et la pression liées à la réduction des effectifs ainsi qu'aux contraintes horaires doivent être entendus et considérés au plus vite avant que leur résilience ne soit entamée. Ces sujets seront repris en CSE-E par les élus CFE-CGC pour leurs secteurs concernés.

Le sujet de la note ToW PE a été abordé par la CGE-CGC au travers d'une déclaration mais rapidement balayé par la direction sous couvert que cela ne concerne que peu de personnes.

➤ **Accidentologie.**

- 4 AT (5 en janvier 2020)
- Taux de Fréquence 1 : 5,8% (identique à décembre 2020)
- Taux de Gravité : 0,21 (0,20 en décembre)

**Intervention de la CFE-CGC** : Suite à la typologie de l'accident survenu dans l'établissement de Toulouse, quelles seront les suites données au regard de celui de Rochefort qui s'est déroulé dans des conditions similaires (escaliers) ?

Réponse de la direction : il est trop tôt pour vous faire part de notre analyse.

➤ **Commission Paritaire de Suivi du PSE.**

Au 12 février :

- Attrition naturelle : -90 postes, ce chiffre n'évoluera plus,
- Redéploiement interne : -185, ce chiffre n'évoluera plus,
- Redéploiement externe : -88 sur les -213 envisagés, il reste des dossiers à traiter dans les départs volontaires (-48/-80), les mesures d'âge (-8/-97) et le prêt de main d'œuvre (0/-4)
- L'APLD est aujourd'hui considérée à -216 (-298 dans notre accord)
- Au total, -578 suppressions de postes sont comptabilisées sur les -704 requis

**Intervention de la CFE-CGC** qui a rappelé la nécessité de respecter les termes de l'accord majoritaire, signé par la CFE-CGC, notamment ceux de l'article 6.3.3 qui décrit les missions de cette commission et les informations détaillées qui doivent lui être communiquées.

## **Informations diverses, état du projet de règlement intérieur du CSE-C**

➤ **Présentation du calendrier social (prévisionnel)**

La crise sanitaire, l'activité partielle, l'activité partielle longue durée, le déploiement du PSE sont des sujets qui donneront lieu à des concertations/échanges tout au long de l'année.

Nous pouvons remarquer :

- Une négociation sur la prolongation de l'accord Handicap en début d'année,
- De « potentielles » négociations à venir sur un accord d'intéressement 2021 et l'impact de l'évolution de la convention collective de la métallurgie à partir de mai,
- Des échanges sur les Négociations Annuelles Obligatoires mi juin.

➤ **Règlement intérieur du CSE-C**

Son approbation est remise au prochain CSE-C, les commentaires apportés par la CFE-CGC n'ayant pas été analysés par le secrétaire.

**Une question ? Besoin d'informations complémentaires ?**

**N'hésitez pas à contacter vos élus locaux CFE-CGC ou votre Délégué Syndical CFE-CGC.**